

VILLES-SUR-AUZON

L'Agence de l'eau aide les collectivités locales



André Aiello, vice président du syndicat des eaux Rhône Ventoux, Max Raspail président de la CCVS, le sous-préfet Didier François, la déléguée de l'Agence de l'eau et Claude Labro, président du Syndicat des Eaux du Plateau de Sault.

/PHOTO S.M.

Lundi, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée était présente à Villes-sur-Auzon en vue de la signature d'un contrat d'aide aux collectivités locales : la Communauté des communes Ventoux Sud, Le syndicat intercommunal d'alimentation et d'assainissement des eaux de la région de Sault et le syndicat mixte des eaux de la région Rhône Ventoux.

Ce soutien de l'Agence de l'eau est une aide appréciable pour les collectivités en zone rurale qui n'ont pas toujours les moyens suffisants pour mettre à niveau les installa-

tions d'eau potable souvent vétustes qui, au fil du temps, coûtent cher aux collectivités et aux usagers.

Les objectifs, via ce contrat, sont l'amélioration et la sécurisation des réseaux d'assainissement, la mise en conformité des stations d'épuration notamment de Saint-Christol et Malemort-du-Comtat.

Ces travaux prévoient une enveloppe de 1,9 million d'euros. D'autres chantiers auront lieu en 2021 et 2022 sur les communes de Malemort, Blauvac et Sault.

Le sous-préfet Didier François présent pour la signature

de ce contrat en a profité pour annoncer le partenariat dans les prochaines années entre l'état, le Département et le Syndicat Durance Ventoux dans le domaine de l'eau potable : le territoire connaît en effet un manque de ressource en eau durant certaines périodes d'été.

Il s'agit d'un projet de 7 millions d'euros pour acheminer l'eau de la Durance vers le plateau de Sault : un projet d'envergure nécessitant de nombreuses études mais qui pourrait débiter courant 2021 avec une aide de l'état à hauteur de 400.000 €.